



# Cheval Grand Est



## Changements réglementaires – Concours d'élevage

### Conditions d'accès aux concours d'élevage

En 2023, il n'est plus obligatoire pour l'engageur du cheval/poney, d'être adhérent à une Association Régionale d'Éleveurs pour pouvoir engager. Cependant, pour bénéficier du tarif réduit mis en place par l'association organisatrice, le PROPRIÉTAIRE (déclaré sur SIRE) devra disposer d'une adhésion à l'association Cheval Grand Est.

### Éligibilité aux primes en concours d'élevage

Pour être éligible aux primes, le PROPRIÉTAIRE (déclaré sur SIRE) du cheval/poney concerné devra, au plus tard 15 jours après le concours :

- . avoir déclaré son cheval/poney sur son compte SHF et sur SIRE pour les foals
- . disposer des adhésions requises (adhésion à l'organisme de sélection concerné par l'épreuve (association de race + adhésion à l'association organisatrice du concours) /!\ Les associations disposent de 15 jours pour valider et publier les résultats après la fin du concours. Pour toucher les primes, il est donc impératif d'effectuer toutes les déclarations bien en amont.

Les primes sont versées sur le compte de l'engageur, qu'il soit propriétaire ou non. Les adhésions sont contrôlées sur le compte du propriétaire.

### Contrôle de la vaccination en concours d'élevage

Le protocole de vaccination reste le même qu'en 2022 : grippe et rhino obligatoire. Dans le cas de vaccination grippe et/ou rhino absente ou de rappel non réalisé depuis plus de 14 mois, le cheval/poney est disqualifié de l'épreuve et ne pourra prétendre aux primes et aux dotations. L'équidé ne pourra plus être engagé en épreuves, jusqu'à justification auprès de la SHF d'une vaccination conforme aux protocoles de primo vaccination.

Dans les autres cas de non conformité de protocole vaccinal, la dernière injection ayant dans tous les cas été réalisée depuis moins de 14 mois, l'équidé est autorisé à concourir mais il sera déclaré en défaut de vaccination. En cas de nouveau défaut de vaccination constaté, l'équidé sera disqualifié et ne pourra plus être engagé jusqu'à justification auprès de la SHF d'une vaccination conforme.

### Concours d'élevage : PFS 1 an, 2 ans et 3 ans

Afin de répondre aux besoins de l'ANPFS dans la réalisation de leur contrôle des performances et le suivi de leur programme de sélection, certaines épreuves poneys toutes races ont été dédoublées.

Ainsi :

- . Les PFS de 1 an et de 2 ans (mâles et pouliches) ont à présent une épreuve qui leur est propre.
- . Les PFS de 3 ans concourent l'épreuve "toutes races".

### Concours d'élevage : Poneys Foals

Jusqu'à présent, c'était l'engagement sur une épreuve Poulinières suitées Poneys qui déclenchait les primes.

A partir de cette année, ce sera l'engagement sur une épreuve Foals Poneys qui déclenchera les primes.

Comme pour les 1 an et les 2 ans, les PFS Foals ont leur propre épreuve. Sur chaque concours, deux épreuves vous seront proposées : une épreuve Foals PFS et une épreuve Foals autres races

### Concours d'élevage : 3 ans ANAA

Les 3 ans ANAA seront jugés cette année sur 4 ateliers : Modèle, Allures montées, Saut en liberté, Saut monté

Cela se traduit en Région Grand Est par :

- . une épreuve d'entraînement non montée sur les concours du printemps (22 avril à Rosières, 1er mai à Batzendorf, 14 mai à Connantre)
- . une épreuve montée qualificative pour les finales ANAA : date et lieu à définir



## 22 avril : Rosières aux Salines (54)

Concours Elevage 1, 2 & 3 ans  
SF, FPPCF, ANAA

## du 27 avril au 2 mai : Rosières aux Salines (54)

Stand Filière - Jump'Est

## 29 avril : Rosières aux Salines (54)

Vente aux enchères de chevaux du Grand Est  
- Balsan Enchères - Jump'Est

## 1er mai : Batzendorf (67)

## 14 mai : Connantre (51)

Concours Elevage 1, 2 & 3 ans  
SF, FPPCF, ANAA

## 7 & 8 juin : Poussay (88)

Salon de l'herbe, rendez vous Tente 2 de 10h à 10h45 pour la conférence sur le thème :  
Pâturage mixte bovin équin, quels bénéfices attendus et limites ?

## 10 juin : Hammeville (54)

Concours Elevage Foals

## 12 juin : Rosières aux Salines (54)

Sélection Fences

## 18 juin : Chamarande Choignes (52)

## 24 juin : Chambley Bussièrès (54)

Concours Elevage Foals

## ZOOM PARTENAIRE

### - HORSEMEAL -



### Les incontournables de la nutrition des poulains

Dès sa naissance, le poulain a un potentiel de croissance très élevé : il double son poids le premier mois et atteint 90% de sa taille à un an. Pour sécuriser son développement, l'alimentation se doit d'être raisonnée. Si le poulain est soumis à des carences, les conséquences sur la qualité de sa croissance seront irrémédiables. Néanmoins, sa capacité d'ingestion est limitée. C'est pourquoi nous vous conseillons de compléter vos poulains, à partir de 4 mois et jusqu'à la fin de leur croissance, avec un aliment d'élevage (le Horsemeal Profy par exemple). Il apporte une forte concentration en protéines, matières grasses, vitamines et oligo-éléments, couvrant les besoins élevés du poulain en termes de croissance et assurant un statut ostéo-articulaire de qualité.

Pour retrouver toutes les informations sur le Horsemeal Profy :

UCF : 0,87 Protéines brutes : 15,5% Vit A : 18 000 Vit E : 147  
MG : 3% MADC : 120g/kg Vit D3 : 2 880 Vit E naturelle : 17



### Starter Foal

La mise-bas de vos poulinières approche ? Ayez en réserve des seringues de Starter Foal.

Un concentré de colostrum et de prébiotiques, à donner dans les deux heures suivant la mise-bas, pour fournir aux poulains les nutriments nécessaires à leur survie.

Indispensable en cas de situation d'urgence (décès de la poulinière, refus d'allaiter le poulain, mauvaise qualité de colostrum, ...), mais également pour sécuriser votre activité d'élevage.

Disponible en commande à partir de 4 seringues. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Horsemeal au 06 73 89 02 40

## Assemblée Générale

Le 1er avril dernier avait lieu l'Assemblée Générale de Cheval Grand Est à l'Ibis Style Houdemont.

### Conseil d'Administration

Bienvenue aux nouveaux administrateurs qui viennent compléter le Conseil d'Administration.

Composition du C.A. : Mathilde AUBUSSON, Guy BARBIER, Simon BEAU, Sophie BELLOT, Elodie CAPPE, Jean Philippe CHIAROTTO, Stéphane DEMAY, Maxime DENIS, François DIVRY, François FISCHER, Alain FORTIN, Jean Jacques GUYOT, Lucien HECHT, Yves LACROIX, Nicolas MOREAU, Valentine MUNSCH, Nicolas PARGON, Rémi PLOIX, Manon POINTILLART, Fabien SCHAEFFER, Martial SCHELCHER, Anne TRUSSART, Dominique TRUSSART, Estelle VO VAN TAO

### Trophée des naisseurs

Ils étaient 49 à être récompensés lors du Trophée des naisseurs 2022, organisé pendant l'AG de Cheval Grand Est. Félicitations à eux pour les excellentes performances des chevaux et poneys issus de leurs élevages.

### Tirage au sort de saillies

Les étalonniers ont répondu présent pour l'organisation de ce tirage au sort de saillies. Merci : Corinne Accary, CRED, Elevage de Blonde, Elevage de Kergane, Elevage de la Hart, Elevage de Tame, Elevage de Vains, Elevage du Ralmar, Five Star, France Étalons, Génétique Anglo, Haras d'Elle, Haras de Cafeny, Haras de Castille, Haras de Clarbec, Haras de Lays, Haras de Semilly, Haras du Rond Pré, Haras Numenor, Les écuries de Pégase, Passion Etalons, SCIC Haras de Rosières, The Stallion Company, Yoel Benkimoun

Liste des lauréats  
Liste des saillies offertes

